

COMPTE RENDU DE REUNION SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2020

Le 14 septembre 2020 à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Anne COURTIAL, Maire.

Présents : Virginie BROS-FACER, Vincent CAINAUD, Anne COURTIAL, Didier GABRIEL, Louise NEVILL, Marie-Dominique SELETTI

Absente : Mélanie COT

Secrétaire de séance : Didier GABRIEL

A l'ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance ;
- Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 10 août 2020 ;
- Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 8 juillet 2020 ;
- Délibération : Action de stérilisation et d'identification des chats errants ;
- Projets d'aménagements et d'achats à venir :
 - WC handicapé ;
 - mairie : rangement ;
 - cuisine : rangement.
- Sécurité incendie :
 - DECI centre village ;
 - Evaluation parc extincteurs de la commune et contrat d'entretien ;
 - détecteurs dans les bâtiments publics.
- Marché de pays et concert à l'Eglise ;
- Journée mondiale de nettoyage de la planète ;
- Tarif location salle ;
- Circulation dans le village :
 - voies communales ;
 - voies départementales ;
 - chemins ruraux ;
 - chemins d'exploitation.
- Présentation bulletin n° 2 ;
- Podium à stocker à la mairie ;
- Sénatoriales : point sur les candidatures ;
- Rencontre comité des fêtes : proposition de dates ;
- Commissions et Syndicats : quels retours et comment ;
- Information : journée du 27 septembre - travaux à venir ;
- Information : lettres déchets sauvage, liens avec les habitants ;
- Information : problème d'eau cet été ;
- Permanence d'octobre.

Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Didier GABRIEL est désigné secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 10 août 2020

Madame La Maire donne lecture du compte rendu de séance du 10 août 2020 et propose au Conseil Municipal de l'approuver.

Le Conseil Municipal procède au vote pour l'approbation du compte rendu.

6 votants	Votes pour : 6	Votes contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-----------------------	-------------------------	------------------------

Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 8 juillet 2020

Madame La Maire donne lecture du compte rendu de séance du 8 juillet 2020 et propose au Conseil Municipal de l'approuver.

Le Conseil Municipal procède au vote pour l'approbation du compte rendu.

6 votants	Votes pour : 6	Votes contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-----------------------	-------------------------	------------------------

Délibération : Action de stérilisation et d'identification des chats errants

Madame La Maire informe le Conseil Municipal d'une forte concentration de chats errants sont notés sur deux lieux de Castex :

- Place de la mairie
- Croisement de la route départementale et l'embranchement Rugaud.

Les chats errants ne sont pas en soi une nuisance et contribuent à un équilibre dans l'écosystème de notre village envers les nuisibles (rats, souris...). Cependant, leur population va grandissante et les nombreuses portées entraînent une surpopulation qu'il serait sage de contenir. Pour rappel, depuis le 1er janvier 2015 et application de l'article L211-27 du code rural et de la pêche maritime, les chats errants sont sous la responsabilité de la municipalité et doivent être stérilisés et identifiés, puis relâchés sur le lieu de prélèvement.

Madame Virginie BROS-FACER présente les recherches qu'elle a réalisées au Conseil Municipal.

Elle propose de passer une convention avec un vétérinaire, la commune et les associations (30 Millions d'Amis et la Fondation Brigitte BARDOT) afin de procéder au prélèvement de 18 chats, les stériliser et les identifier. Les animaux sont alors relâchés sur le site de prélèvement.

Madame La Maire propose de :

- sonder au niveau du village s'il existe d'autres spots ;
- vérifier la capacité d'accueil de chats errants du refuge de Cazères ;
- demander une aide financière à 30 Millions d'Amis et à la Fondation Brigitte BARDOT pour la stérilisation et l'identification de 18 chats ;
- signer une convention avec un cabinet vétérinaire pour la stérilisation et l'identification des chats errants (les tarifs seront négociés).

Le Conseil Municipal procède au vote.

6 votants	Votes pour : 6	Votes contre : 0	Abstentions : 0
------------------	-----------------------	-------------------------	------------------------

Projets d'aménagements et d'achats à venir

- WC handicapé :

Nécessité d'un ou deux placards afin de stocker l'aspirateur, le nettoyeur vapeur, balais, pelles, seaux et les consommables d'hygiène (papier WC, produits nettoyant, sacs jaunes...)

-> Proposition d'achat d'une armoire PLATSA IKEA avec système de fermeture à cadenas.

- Rangement Castex Loisirs Détente :

Transformation du WC en rangement pour l'association Castex Loisirs Détente.

Travaux prévu en partie le 27 septembre : enlever le WC, enlever le meuble lavabo, changer les serrures/poignées avec le WC handicapé.

-> Pose d'étagères à envisager par la suite.

- Mairie : rangement :

Nécessité de rangement supplémentaire et plus fonctionnel (armoire coulissante qui ne s'ouvre plus jusqu'en bas, tiroirs à dossiers suspendus usagés). Nécessité que les armoires ferment à clés et aient des poignées.

-> Proposition d'acquisition :

- d'une armoire IKEA PAX en 50cm de large et 2 m de haut ;
- d'un caisson à tiroir pour remplacer celui usagé au niveau du bureau ;
- d'un trieur IKEA ;
- de verrous et boutons de portes.

Réflexion à faire quant aux livres anciens présents dans la mairie :

Vu le manque de fréquentation et de choix des livres mis à disposition par la bibliothèque de réseau, Madame La Maire propose de restituer la bibliothèque locale. La municipalité souhaite mettre en place dans l'avenir des points de mises à disposition de livres de manière collaborative de type « boîte à livre ».

Les livres anciens présents dans la mairie seront éventuellement expertisés par un bouquiniste ou mis à disposition des administrés.

- Cuisine :

Achats :

- d'une table inox pour finir le plan de travail entre l'évier et la gazinière ;
- d'une armoire PLATSA IKEA avec porte et verrou ;
- d'une étagère métallique.

Nécessité :

- d'une armoire fermée entre les frigos et le mur afin de stocker les denrées municipales et les divers ustensiles relatifs à la cuisine ;
 - d'une étagère ouverte pour rangement divers ;
 - de poubelles (dont tri et un grand bac compost du SPECTOM).
-

Sécurité incendie

- Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) du centre du village :

Madame La Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a pris contact avec le député et certains candidats sénateurs afin de faire remonter le problème de la DECI. Elle a également fait le lien pour un travail d'élaboration commun avec la CCAL.

La solution des citernes souples paraît peu engageante pour l'aspect visuel du village.

La commune s'engage à organiser la DECI sur le centre village d'ici février 2022.

- Evaluation parc extincteurs de la commune et contrat d'entretien :

La mairie fait des devis pour mettre notre parc extincteurs à jour en nombre et entretien.

- Détecteurs dans les bâtiments publics :

La loi oblige les propriétaires à installer des détecteurs dans ses locaux : bâtiments publics (cuisine, salle, mairie, église) et locations (1 par étage et par appartement).

- Sécurité autre :

Remise aux normes du défibrillateur. Réflexion quant à l'organisation d'un temps de formation à son utilisation par les administrés, voire plus largement aux gestes d'urgences.

Marché de pays et concert à l'Eglise

Le marché de pays est repoussé au printemps afin de mobiliser plus de participants et se mettre en conformité dans les attendus administratifs et organisationnels.

Cependant, RONYA réalisera un concert le 19 septembre à l'Eglise, suite à la première ouverte mensuelle de l'église par la municipalité, les 3eme samedi du mois de 17h à 19h.

Journée mondiale de nettoyage de la planète

L'opération « Journée mondiale de nettoyage de la planète se déroulera à Castex le 19 septembre. Le rendez-vous est place de l'église à 14h.

Tarif location salle

Madame Ronja JOHNSON a sollicité le prêt de la salle assurer ses cours privée de Harpe.

Il convient de définir un tarif applicable aux situations suivantes :

- Habitant/location à visée professionnelle,
- Hors habitant à visé d'intérêt communal, même tarif.

Pour rappel : demande de réservation uniquement en mairie, sur le site de la commune où une rubrique existe, ou par mail.

Prêts de tables et chaises : Même modalités de demande que pour la location de salle.

Pour rappel : les prêts sont à destination des habitants pour leurs usages privés.

La mairie ne peut fournir le matériel pour les usages professionnels, ce n'est pas sa fonction.

Madame la Maire propose la tarification ci-dessous afin de couvrir les frais de participation :

Utilisation : ->	Ponctuelle	Au mois*	A l'année*
D'octobre à mars	2€ de l'heure	6€	30€
D'avril à septembre	1€ de l'heure	3€	

* Pour un usage d'une heure hebdomadaire. Multiplier le tarif si usage de plus d'une heure par semaine ou de plusieurs fois dans la semaine.

Le Conseil Municipal procède au vote pour l'approbation des tarifs de location.

6 votants Votes pour : 6 Votes contre : 0 Abstentions : 0

Circulation dans le village

- Voies communales :

* Demande de limitation de vitesse au niveau des chambres d'hôtes de la ferme de talus : le Conseil Municipal propose de limiter la vitesse à 30 km/h à partir du parking relatif aux chambres d'hôtes et jusqu'à la fin de la voie communale.

6 votants Votes pour : 6 Votes contre : 0 Abstentions : 0

* Demande de suspension de la limitation de tonnage sur le VC7 :

La GAEC AB2C demande la levée de limitation de tonnage sur la VC7 afin de privilégier le passage des véhicules agricoles et poids lourds sur cette voie.

La maire est favorable à la limitation du passage d'engins lourds dans le centre du village, au vu des risques pour la population piétonne et des nuisances pour les habitations du centre du bourg et, après avis pris auprès du service voirie de la communauté de communes, est favorable à cette demande.

Le Conseil Municipal propose de limiter le tonnage à 15 tonnes pour permettre le passage des tracteurs et des petits camions mais la route ne supportera pas plus et risque une dégradation trop importante. Pour les engins plus lourds, le passage par le centre du village restera obligatoire.

6 votants Votes pour : 6 Votes contre : 0 Abstentions : 0

* Remarque de vitesse excessive le long de la VC 9 :

Cette remarque est mise en attente.

* Centre village :

Problématique de la butte en bas de la mairie et de sa dangerosité. A étudier avec les services de conseils compétents pour envisager les solutions possibles.

- Voies départementales :

Passage le long des habitations de la « Duranne » peu sécurisé.

-> Proposition de poursuite de la limitation à 70 km/h, existante sur la portion de Daumazan en amont, jusqu'après les habitations et la parcelle de jardin.

-> Mise en place éventuelle d'un passage piéton.

6 votants

Votes pour : 6

Votes contre : 0

Abstentions : 0

- Chemins ruraux :

Madame Anne COURTIAL va procéder à la prise d'arrêtés pour interdire le passage aux véhicules à moteur sur les chemins ruraux du village, hors exploitation agricole et accès à l'ACCA au vu de la dégradation entraînée par le passage de ces engins et des risques encourus par les usagers piétons et cyclistes.

Le Conseil Municipal refera le point d'ici quelques mois quant au respect de ces interdictions, problématiques soulevées et la nécessité ou non d'apposer les limitatifs d'accès physique.

Présentation bulletin n° 2

Élaboration en conseil et proposition de recherche d'un imprimeur ayant un engagement écologique et une édition dite « verte ».

Podium à stocker à la mairie

Dans l'attente de l'aménagement du hangar derrière l'église et du garage situé place de la Mairie, il est proposé de stocker le podium derrière l'église, contre le hangar, bâché.

Elections Sénatoriales

La commune a été en contact avec les candidats aux élections sénatoriales suivants :

- Marcel LOPEZ ;
- Jérôme AZEMA ;
- Marie-Noëlle SAMARQ ;
- Jean-Jacques MICHAU.

Mesdames Anne COURTIAL et Marie-Dominique SELETTI, déléguée titulaire à l'élection, ont et vont rencontrer un maximum de candidat.

Rencontre comité des fêtes

Madame Anne COURTIAL et Madame Marie-Dominique SELETTI rencontreront prochainement le Comité des Fêtes. Plusieurs dates possibles de rencontre vont être proposées en octobre au comité pour cela. Nous restons à leur disposition pour le choix de la date selon ces propositions.

Commissions et Syndicats

Retours :

- * SDE09 ;
- * CCAL ;
- * Transport scolaire ;
- * Etats généraux d'Ariège.

A Venir :

- * CLIC ;
- * Office du tourisme ;
- * SMDEA ;
- * SPECTOM, Madame Anne COURTIAL pour la CCAL ;
- * Eductour PNR ;
- * Rencontre Michel LARIVE, député ;
- * Conférence des maires de la CCAL.

Information : journée du 27 septembre - travaux sur le village

Proposition des familles du village pour donner un coup de main. Merci à elles.

Travaux à faire :

- WC : enlever WC, lavabo, chauffage. Boucher sortie de vmc, changer serrure, fixer groom porte d'entrée du local.
- WC handicapé : Changer serrure, installer essuie-mains et distributeur de savon.
- Cuisine : Monter plan inox, boucher la jonction plafond cumulus, installer distributeur essuie-main et savon, fixer groom.
- Mairie : installer les poignées de porte et serrures sur les meubles.
- Pompes place du village : Voir avec Didier.

Informations

- Lettres déchets sauvage ;
- Problème d'eau cet été ;
- Permanence d'octobre : absence de Madame COURTIAL.

La séance est levée à 21h45.

Fait à Castex, le 15 septembre 2020

Madame La Maire,
Anne COURTIAL

